



L'Etoile des Enfants

Assemblée Générale du 28 octobre 2018

Le dimanche 28 octobre 2018, s'est tenue la quinzième Assemblée Générale de l'association « **L'Etoile des Enfants** » à la salle communale de PENZE.

Après avoir remercié les personnes présentes (38), le Président Mr. Jacques LOUARN a rappelé le fonctionnement de l'Etoile des Enfants, les rythmes des réunions du conseil d'administration, puis présenté le rapport d'activité depuis la dernière Assemblée Générale du 22 octobre 2017. Chacune des personnes de l'assemblée s'est vu remettre le rapport d'activité et le compte de résultat 2017 ainsi que la situation financière de l'association au 30/09/2018.

Les points exposés ont été les suivants :(cf. rapport d'activité 2018)

- **Les actions menées par le Conseil d'Administration.**
2 Conseils d'Administration (14/11/2017, 26/04/2018) permettant de faire le point sur les projets menés, sur l'état des finances et de décider de la suite à donner aux différents projets financés.
- **Les actions de collecte des fonds :** Il s'agit des adhésions, des dons, des manifestations (détaillées dans le rapport d'activité). Ces actions prévues et actualisées en permanence entrent dans le cadre du fonctionnement normal de l'association comme celle organisée ce 28 octobre 2018 « Le Cours de la Penzé » qui a comptabilisé **224** participants (marcheurs et coureurs). Une nouvelle collecte de fond cette année avec le Rendez-Vous des Créateurs à Taulé organisé par Marie-Claire BOZEC et qui a déjà fixé la prochaine date au 19 mai 2019.
Le président, Monsieur J. LOUARN a adressé ses remerciements à chaque membre du bureau et aux bénévoles des différentes manifestations pour tout le travail mené et le bon déroulement de ces actions.
- **Les actions auprès des collectivités territoriales et autres organismes :** en attente d'une demande de subvention déposée auprès du Conseil Départemental du Finistère sur nos actions en INDE avec la remarque qu'il est de plus en plus difficile d'obtenir des aides.
- **Les actions de communication :** parution du bulletin une fois par an ; la plaquette informative ; le diaporama sur l'association ; notre site internet, les interventions auprès du public lors des différentes manifestations ; la presse locale qui présente les actions que mène l'association. Il est à noter cependant que malgré des relances et sollicitations de l'association pour information de notre A.G et Course Penzé, le journal Ouest-France n'a pas répondu !
- **Le point sur le nombre d'adhérents : 78 adhérents comptabilisés fin septembre, dont une grande majorité du Finistère mais l'année n'est pas terminée !** Ne pas hésiter à relancer ceux qui ont « oublié » leur cotisation et remerciements à tous les fidèles qui renouvellent chaque année leur adhésion. Le président rappelle l'importance d'un envoi courrier aux adhérents pour les cotisations, ce qui permet de meilleurs retours que par le net.
- **Le montant de la cotisation annuelle :** 10 € (inchangé depuis la création de l'association)
- **Les projets sur lesquels l'association « L'Etoile des Enfants » s'est engagée financièrement.**

Madras-Inde : suivi du dossier par Jacques LOUARN (cf rapport d'Activité)

8.000€ versés courant août 2017. Pas de versement depuis cette date.

Poursuite de l'engagement auprès des écoles de Madras : Injambakkam et Neelangarai :

-installation de points de lavage des mains ; réparation des toitures de l'école, peinture des tableaux des classes, ravalement de l'école à Neelangarai.

-réparation des toitures de l'école ; à Injambakkam.

Poursuite des parrainages d'enfants en vue de l'aide à leur scolarisation (frais de scolarité, uniforme... pour un coût de 15 €/mois). Versement de 1.800 € courant août 2018 pour 10 enfants.

De nouveaux projets demandés par Kathy notre contact sur place seront présentés lors du prochain conseil d'administration fin novembre pour décisions à prendre.

Burkina Faso : suivi du dossier par Marie-Claire BOZEC et Joël BARON

869 € remise à Joël Baron, administrateur de l'association versés en janvier 2018 pour le projet de postes d'eau de l'école de brousse de Villy Centre, proche de Koudougou, et qui a permis de fournir eau potable et hygiène des mains, ainsi que la responsabilité et l'autonomie pour le réapprovisionnement de l'eau, l'entretien des fûts. Et pour assurer la propreté de l'école, de grandes poubelles ont été mises en place.

Depuis décembre 2017, la décision d'arrêter le soutien au CREN de Réo a été prise par le C.A de l'EDE : manque de confiance et inquiétude par rapport au soutien et fonctionnement de ce centre et dont l'état d'esprit n'était pas très sain vis-à-vis de l'association.

Haïti : dossier suivi du dossier par Jean-Rémy COLMOU

Présence et intervention de Steevenson MONTINARD, notre contact, qui nous rapporte les opérations menées sur le terrain. Celles-ci sont détaillées dans le Rapport d'Activité :

- 2500 € versés dans le cadre du projet du centre Timoun Yo La à Barradères qui ont permis de terminer le centre, dorénavant près à accueillir les enfants..

-le soutien à la reprise de l'activité économique locale suite au passage de l'ouragan Matthew en octobre 2016 (mise en place d'élevage de chèvres et plantation de culture (bananiers et manguiers) avec pour engagement moral des familles la solidarité, la responsabilité. (cf Rapport d'Activité) est un vrai succès tant sur le plan économique que relationnel (familles et différents acteurs) et autonomie.

Madagascar : suivi du dossier par Annie et Jos LE MOIGNE

2 000 € versés en mars 2018

Rappel et description du projet en cours : prise en charge d'enfants en situation de handicap (voir Rapport d'Activité). Un diaporama illustrant les situations des 8 enfants qui ont bénéficié de l'aide financière apportée par l'EDE et pris en charge par la structure ANYMA (hôpital, hébergement, nourriture scolarisation, aide financière aux parents des enfants hospitalisés) a été présenté à l'A G.de l'association « étoile des enfants ».

L'ambulance financée par l'EDE en 2007 est toujours en activité et très bien entretenue.

Annie LE MOIGNE se rendra à Madagascar en janvier 2019.

Laos : suivi du dossier par Jean Marc SAYARAK

900 € réservés lors du C.A du 26 avril 2018

Projet de construction d'un puits de pompage pour le village de Khon Kéo déplacé dans le village de Navay proche du projet initial suite à la construction d'un barrage. La population (5000 personnes) ne dispose plus d'eau potable. Ce projet devrait se concrétiser fin 2018/ début 2019.

• **Les orientations 2018/2019 :**

Les orientations de « L'Etoile des Enfants » porteront dans les mois à venir et l'année 2019 à nouveau sur notre soutien aux écoles de Madras-**INDE**, à **HAÏTI**, aux écoles du **BURKINA-FASO**, aux enfants hospitalisés à l'**HJRA-MADAGASCAR** et au village de Navay-**LAOS**.

- **Rapport financier**

Un rapport financier (compte financier 2017 et situation au 30 septembre 2018) est remis à chacune des personnes présentes à l'assemblée Générale.

Le président rappelle l'importance d'un contact de confiance sur place, dans chacun des pays où intervient l'association pour mener à bien les projets. Ceci explique parfois les délais d'interventions plus ou moins longs de nos actions, mais également la fiabilité pour une comptabilité sûre et donc la confiance de nos adhérents et donateurs.

Il apparaît que :

- A la date du 30 Septembre 2018, l'association a une disponibilité de 16 489.83 € (11 086.25 € sur le compte courant, 5403.58 € sur le livret bleu).
- Les missions sociales à la date du 30/09/2018 y compris frais bancaires (Madagascar, Burkina Faso, Haïti) pour 2018 représentent un budget de 7270.50 €.
- La charge administrative (poste, papeterie, impression bulletins ..) ne représente que 2,8 % du budget de l'association.
- Le Conseil d'administration devra statuer sur la répartition des fonds en fonction des différents projets présentés. Il se réunira fin novembre.

À l'issue de l'Assemblée Générale, aucune des personnes présentes n'ayant émis de réserve, le rapport d'activité et le rapport financier ; ont donc été adoptés.

Quelques remarques et propositions de membres de l'assemblée seront abordées lors du prochain Conseil d'Administration. Il s'agit de :

L'Assemblée **Générale et la course de la Penzé 2019** : revoir la date (fin septembre et non pendant des vacances, météo) ; augmentation de l'inscription à la marche/course (6 €/7 €) ; un seul rendez-vous à 9 H pour tous les départs sportifs.

Une trousse de santé pour nos écoles en INDE. A voir et à proposer à notre contact Kathy

Le président a ensuite remercié adhérents et donateurs qui grâce à leurs soutiens permettent de mener à bien les différents projets de l'association ainsi que les organisateurs des différentes manifestations et membres de l'association, parfois dans l'ombre mais ô combien efficaces, (comme les cuisiniers et cuisinières de cette journée qui ont préparé un abondant repas !). MERCI à tous et à toutes. Il a rappelé que la répartition des fonds était attribuée avec beaucoup d'attention, les comptes et compte-rendu étant à la disposition de tous.

Le 06 novembre 2018.

La Secrétaire
Catherine BONTHONNEAU



Le Président
Jacques LOUARN

